

SAUVEGARDE ET PROTECTION DE LA CORNICHE NAZAIRIENNE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Association loi 1901, agréée par arrêté préfectoral du 02/12/2013
siège social: 110 rue Ferdinand Buisson 44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. 02 40 70 18 41 - Site: www.spcne.org - Mail: spcne44@yahoo.fr

Compte-rendu de réunion
Mardi 11 juin 2024 à 18h
Salle 5
Maison des Associations
« Agora 1901 »
44600 Saint-Nazaire

Le compte rendu de la réunion du 14 mai 2024 n'ayant reçu aucune remarque est adopté.

1. Construction illégale 16 rue F. Buisson :

SPCNE a renvoyé un courrier à la Mairie le 30/12/2023 pour relancer notre demande de réponse à la construction illégale sans autorisation sur le moulin classé 2 étoiles. Sans aucune réaction de la Mairie, nous avons relancé une deuxième fois par courrier à la Mairie avec copie à la Carene le 17/03/2024.

Nous avons reçu une réponse, datée du 5 juin, signée Mr Cotta, confirmant les affirmations du journaliste que nous avons rencontré, la construction étant une extension de moins de 5 m2 ne nécessite pas de demande de travaux. Une nouvelle réponse va être faite, précisant que notre demande porte surtout sur le fait que les travaux sont effectués sur un bâtiment classé 2 étoiles.

2. Projet immobilier sur le site de GAVY :

SPCNE avait participé à une rencontre avec d'autres associations et collectifs organisée la société City-Néo, (chargée de conseiller et accompagner les promoteurs dans la mise en œuvre de leurs projets immobiliers qui ont présenté le projet « Destination Gavy »), le 3 octobre.

SPCNE a été contactée, ce 14 mai par la même société pour une concertation mise en place par les porteurs du projet, concertation non obligatoire décidée par la Ville de Saint-Nazaire qui a délibéré en ce sens en avril.

Phase 2 : Concertation publique ouverte à l'ensemble du quartier

5 juin 17h00-20h30 : Atelier "La nature en ville et les futurs espaces publics"

12 juin 17h00-20h30 : Atelier "La circulation dans le quartier, les futurs services et commerces"

24 juin 18h30-20h30 : Réunion publique de clôture de la période de concertation, à l'Amphithéâtre du campus Gavy – Océanis

3. Conseil de Développement :

- Invitation à des réunions publiques sur l'aménagement du territoire « Trajectoire 2050 », la première a eu lieu le 22 mai à St-Nazaire, sur Habitat, économie, mobilités, environnement, climat.
- SPCNE est inscrite dans l'atelier de réflexion « A votre santé » du Conseil de développement, nous avons reçu une invitation à 2 soirées thématiques :
le 20 juin à 18h, Maison des Associations : Soirée Projet Alimentaire de Territoire
le 27 juin à 18h, Maison des Associations : Soirée Qualité de l'air sur le territoire de la CARENE

4. Courriers :

- Relance envoyée par mail le 02/05/2024, à la sous-préfecture de St-Nazaire pour demander la programmation de réunions de CSS pour les sites de CUNEIX (dernière CSS en 2021), les ECOSSIERNES (dernière CSS en 2019) et KERALINE à Herbignac. (dernière CSS en 2021)
- Reçu, le 27/05/2024, le compte rendu de la commission de suivi de site exceptionnelle de Montoir-de-Bretagne organisée le 11 avril dernier à la Mairie de Montoir-de-Bretagne, suite à l'incident survenu sur le site de Yara France le 29 mars dernier.

Réunion de rentrée le mardi 10 septembre 2024 à 18h, salle 5 de la Maison des Associations.